de fer, et nous devons l'accepter. Comme j'ai fait remarquer l'autre jour à un homme qui s'occupe de chemins de fer, ils peuvent garder nos wagons à perte pour nous, mais avec avantage pour eux. Nous avons envoyé des hommes qui essaient actuellement de trouver nos wagons et de nous les renvoyer le plus vite possible.

M. ARMSTRONG: Dois-je comprenlre que lorsqu'un wagon est marqué pour aller à un certain endroit, le chemin de fer qui le reçoit peut s'en servir pour transporter des marchandises sur toutes ses lignes?

L'hon. M. GRAHAM: Prenez, par exemple, un wagon de l'Intercolonial qui va à Chicago. Naturellement, on ne ramènera pas ce wagon-là vide. On le gardera à un endroit, on l'y gardera peut-être une semaine, puis à un autre endroit quelques jours, et ainsi de suite, tandis qu'on devrait le ramener plus promptement.

M. TAYLOR (Leeds): Je comprends que le système consiste en ceci: si un wagon du chemin de fer intercolonial est marqué pour aller, disons à London, avec une charge de marchandises, sur les voies du Grand-Tronc ou du Pacifique-Canadien, dès qu'il est déchargé il doit être renvoyé au chemin de fer intercolonial. Mais ils ont le droit de le charger de marchandises en allant, disons à Kingston ou à un autre endroit, à l'est de London, et à London il peut être chargé à destination de quelque autre endroit encore plus à l'est, mais je comprends qu'il ne doit pas voyager en allant vers l'ouest, mais qu'il doit seulement voyager continuellement dans la direction qui le ramène à ses propriétaires. La même règle s'applique aux wagons américains. Nous en déchargeons tous les jours chez moi, mais nous ne pouvons nous en servir pour expédier des marchandises dans la direction de l'est; ils doivent retourner au pont, mais ils peuvent transporter des marchandises à destination des endroits situés entre Gananoque et le pont.

Nous avons parfois besoin de wagons pour envoyer des marchandises vers l'ouest, et il y a là des wagons américains, mais les gens du chemin de fer Grand-Tronc nous disent qu'il n'est pas permis d'envoyer ces wagons à Brockville ou à d'autres endroits dans la direction de l'est.

L'hon. M. GRAHAM: Mon honorable ami possède l'essence même de l'arrangement. On charge des wagons pour aller de Gananoque à l'est jusqu'à Kingston. Ils y restent un jour ou deux avant d'être chargés à nouveau et alors peut-être on les charge et on les envoie à Napanee, et il se peut qu'ils soient gardés un mois pour ce qui devrait être une course continue de trois ou quatre jours.

M. PRICE: Il y a quelques semaines on ordonna d'envoyer à Sydney les wagons de l'Intercolonial en bas de Québec, et nous

eûmes de la difficulté à avoir des wagons aux endroits situés en bas de Québec. Y a-t-il quelque raison pour que Sydney ait la préférence sur d'autres endroits? Y a-t-il quelque raison pour que les gens de Sydney soient mis en état d'expédier leurs marchandises quand les autres ne le sont pas?

L'hon. M. GRAHAM: Je ne sais pas si les gens de Sydney ont un arrangement pour avoir un nombre fixe de wagons chaque jour. Ce sont de gros expéditeurs et ils peuvent avoir fait un arrangement de cette nature, mais je ne crois pas qu'ils aient de contrat spécial et ils n'ont pas plus de droits que mon honorable ami à recevoir des wagons.

M. PRICE: Le ministre pourrait-il donner quelque assurance que si d'autres avaient des expéditions quotidiennes à faire prenant tant de wagons par jour, le Gouvernement s'engagerait à fournir ces wagons? Si cela pouvait se faire, il y a plusieurs autres expéditeurs qui seraient heureux de faire des contrats de ce genre.

L'hon. M. GRAHAM: Si mon honorable ami veut bien m'écrire une note, je m'occuperai de la chose avec le département du mouvement que je mettrai en correspondance avec lui.

M. BLAIN: Le fait que 4,000 wagons de l'Intercolonial sont laissés hors du pays à raison de 25 cents par jour est un juste sujet de critique, surtout quand l'honorable député de Québec-ouest a déclaré qu'à plusieurs reprises, dans son grand commerce, il a demandé des wagons et n'a pas pu en obtenir. Le ministre voudra-t-il déclarer dans quelle proportion 4,000 wagons sont par rapport au nombre total sur la ligne, et le gain moyen de chaque wagon et quelle somme mon honorable ami a payée pour l'usage des wagons d'autres lignes?

L'hon. M. GRAHAM: Je me procurerai cette information.

M. JAMESON: Je désirerais quelques renseignements au sujet des arrangements pour réserver des lits dans les wagons Pullman sur l'Intercolonial, pour aller à Montréal. J'ai entendu dire que les arrangements qu'on y fait ne sont pas satisfaisants, et ma propre expérience semble le confirmer. Le 15 décembre, j'écrivis d'ici à Montréal demandant de me réserver un lit pour le 18, mais à Montréal, le 18, je fus informé qu'il n'avait pas été réservé de lit, qu'aucune lettre n'avait été reçue et qu'il n'y avait pas de lit disponible. Après quelques pourparlers au cours desquels je déclarai que j'étais membre du Parlement et que je porterais la chose à la connaissance de la Chambre, on me dit de me rendre dans le wagon et qu'on y prendrait des mesures à mon égard, et en effet, je pus avoir un lit en bas.